

Birmanie / Myanmar : Face à une dictature militaire meurtrière, un appel urgent à la solidarité financière avec les organisations populaires

dimanche 14 mars 2021, par [ESSE](#), [JOHNSON Mark](#), [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 14 mars 2021).

Pourquoi l'armée birmane (tatmadaw) a-t-elle conduit un coup d'Etat, le 1^{er} février dernier, dans un pays où elle contrôlait déjà l'essentiel du pouvoir ? Nous connaissons aujourd'hui la réponse. Elle ne voulait plus partager une once de ce pouvoir avec le gouvernement civil ni permettre à son alliée d'hier, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), de renforcer progressivement son influence.

Nous savons aussi jusqu'où l'état-major est prêt à aller pour imposer son ordre – l'instauration d'un régime de terreur généralisé : usage d'armes de guerre contre la population et assassinats indiscriminés coordonnés sur l'ensemble du territoire ; arrestations massives et tortures ; cybersurveillance et drones pouvant déverser des gaz agressifs en tous lieux ; prisonniers de droit commun libérés pour semer le chaos, escadrons de la mort et milices paramilitaires, exécutions extrajudiciaires ; violences sexuelles ; censure ; occupation permanente des hôpitaux, des écoles et universités ; recours au chantage et à la corruption...

La junte a été immédiatement confrontée à un vaste mouvement de désobéissance civile qui l'a, dans un premier temps, mis en échec. Le pays a, dans une large mesure, cessé de fonctionner. Incapable d'imposer son ordre nouveau, l'armée a engagé une véritable guerre d'usure contre la résistance populaire. Le spectre de 1988 hante la Birmanie, année où une précédente mobilisation antidictatoriale avait été noyée dans le sang. Les temps ont cependant changé : la société birmane n'est plus coupée du monde comme c'était alors le cas. Par sa massivité, l'opposition au putsch a interdit la « normalisation » de la situation post-putsch. Elle doit maintenant poursuivre la lutte dans des conditions extrêmement dangereuses. La victoire du mouvement démocratique est possible, mais le combat risque d'être long, difficile, éprouvant.

Notre association, Europe solidaire sans frontières (ESSF), lance un appel à la solidarité pour soutenir dans la durée, y compris sur le plan financier, ce combat.

Notre solidarité s'adresse tout d'abord à des composantes du Mouvement de désobéissance civile (MDC) qui comprend notamment le personnel soignant et la « génération Z » (les lycéennes et lycéens) dont l'entrée en lutte a été immédiate, ainsi que des syndicalistes, dont les membres de la fédération CTUM qui a appelé à la grève générale du 8 février.

Elle s'adresse aussi aux aspirations progressistes des minorités nationales et aux associations qui construisent depuis des années une solidarité entre bamar (l'ethnie majoritaire) et les autres peuples de l'Union birmane, cimentée notamment par des combats conjoints contre des projets miniers ou l'industrie du bois qui détruisent les communautés locales. Il existe en Birmanie de nombreux mouvements sociaux, locaux ou sectoriels, qui se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition à la dictature militaire.

Notre soutien financier ne s'adresse pas à la Ligue nationale pour la démocratie et les organisations qui lui sont affiliées. La LND est aujourd'hui violemment réprimée et ses cadres arrêtés ou pourchassés. Cependant, quand elle était au gouvernement, elle a collaboré avec ou couvert l'armée jusque et y compris lors du massacre des Rohyngyas en 2017.

Nous souhaitons vivement mener cette campagne de solidarité de concert avec des syndicats, mouvements sociaux, réseaux, associations, partis, qui partagent nos objectifs, en France ou ailleurs.

Nous nous coordonnons avec des initiatives de solidarité de même nature pour identifier la meilleure division du travail et les modalités de distribution des fonds. Comme toujours, l'ESSF transfère 100% des fonds aux partenaires, sans salaire ni commission.

Joignez-vous à nous, contribuez selon vos possibilités !

Merci !

ESSF

Mark Johnson, Pierre Rousset

Pour envoyer des dons

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF

2, rue Richard-Lenoir

93100 Montreuil

France

Banque :

Crédit lyonnais

Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)

10 boulevard Chanzy

93100 Montreuil

France

ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 30002

Indicatif : 00525

N° de compte : 0000445757C

Clé : 12

Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12

BIC / SWIFT : CRLYFRPP

Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en page d'accueil)->https://www.paypal.com/donate/?token=IWfKmLSeEC_VyeQ_b-tD3p8-njtO5sDM8_7gr1ssbabSeCXVnjw4UpQStlGcO7YJgKBBvm&country.x=FR&locale.x=FR]

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en page d'accueil) :

<https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget>

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité.

P.-S.

- Version actualisée et révisée.